

**2M**

société par actions simplifiée

au capital de 1500 euros

Siège social : 16 AVENUE FOCH 59800 LILLE

949800874 RCS LILLE METROPOLE

(la "Société")

## **DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 18/08/2025**

Le Président, Monsieur Yann AUDOUARD, né le 24/09/1977 à Seclin (59113), de nationalité française, demeurant 18 Rue Princesse 59800 Lille, prend, conformément aux stipulations de l'article 4 des statuts de la Société, les décisions suivantes:

- **Première Décision** : Transfert du siège social de la Société ;
- **Deuxième Décision** : Modification corrélative des statuts de la Société ;
- **Troisième Décision** : Pouvoir pour les formalités

### **PREMIERE DECISION (Transfert du siège social de la Société)**

Le Président décide de transférer le siège social de la Société du 16 AVENUE FOCH 59800 LILLE au 17 Place de la République 62300 Lens et ce à compter de ce jour.

### **DEUXIEME DECISION (Modification corrélative des statuts de la Société)**

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit : la mention de l'adresse de l'ancien siège social à savoir : "**16 AVENUE FOCH 59800 LILLE**" est supprimée et est remplacée par la mention de l'adresse du nouveau siège social à savoir : "**17 Place de la République 62300 Lens**".

Le reste de l'article demeure inchangé. L'ensemble de ses stipulations restent applicables.

### **TROISIEME DECISION (Pouvoir pour les formalités)**

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Les présentes, constatant les décisions du Président en date du 18/08/2025, seront mentionnées sur le registre des délibérations du Président, le cas échéant.

Un original du présent acte, signé par le Président, sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à LILLE METROPOLE, le 18/08/2025,

---

Le Président